

religieux se répandent dans l'univers tout entier, qu'ils hâtent surtout le progrès de la vie chrétienne ». Telle fut à peu près la pensée qu'il exprima.

Avec une bonté paternelle, il dit quelle joie il aurait d'élever sur les autels l'humble vicaire, fondateur des Petits Frères de Marie : les curés ont leur patron dans le curé d'Ars ; les vicaires auraient le leur dans le fondateur des Petits-Frères de Marie. « Je me réjouis, ajouta le pape, je me réjouis à la pensée de glorifier beaucoup de saints ».

Faveur extraordinaire.

Par faveur spéciale du Saint-Père, les soldats français, en particulier ceux qui se trouvent à l'hôpital, ou en temps de guerre les combattants, sont autorisés à s'imposer eux-mêmes le scapulaire de N.-D. du Mont-Carmel, pourvu qu'il ait été préalablement et dûment béni. En le prenant, ils devront réciter quelques prières à la Sainte Vierge, par exemple, trois *Ave Mariâ*. Par cela seul, ils seront agrégés à la Confrérie et participeront à toutes les indulgences et faveurs du saint scapulaire.

La demande de cette faveur a été faite par le supérieur général des Carmes-Déchaussés ; et la faveur accordée le 4 janvier 1908.

AUX PRIERES

M. l'abbé Damien Laporte, décédé.

Sœur Saint-Raphaël, née Marie-Louise Théberge, décédée à Saint-Hyacinthe.

Sœur Agathe de la Croix, née Mathilde Archambault, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Saint-Tiburce, née Marie-Joséphine Marois, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Mme Daniel Picotte, née Hermine Eméry dit Coderre, décédée à Lavaltrie.

Mme Amable Vadboncœur, décédée au Michigan, E. U.

Mme Elie Vadboncœur, décédée au Michigan, E. U.